

Éditorial



La musique est un très bon exemple de ce que l'on peut réaliser ensemble pour la population. Les communes seules ne pourraient pas proposer un tel service. Il y a une dynamique intercommunale qui tire toutes les parties-prenantes vers le haut. À nous de faire de Marne et Gondoire une intercommunalité délibérément tournée vers les communes et les habitants, et ce dans tous les domaines. La nouvelle organisation des services que j'ai souhaitée va dans ce sens.

Jean-Paul Michel

Tout pour la musique...

...et la musique pour tous ! Nouveau lieu d'enseignement, nouvel orchestre à l'école, partenariat avec la Philharmonie de Paris, demande de classement auprès du ministère de la Culture : le conservatoire intercommunal est déjà tourné vers la rentrée 2016-2017, sa sixième.

Zoom sur Musique en Marne et Gondoire avec Edwige Lagouge, vice-présidente, et Valentin Leroux, directeur.



Photo Sophie Comtet Kouyaté pour le Développement musical

Un nouvel organigramme des services



Une nouvelle organisation pour mettre en œuvre la politique des élus

Les orientations de Marne et Gondoire se retrouvent dans le nouvel organigramme. Les services d'administration (finances, commande publique, informatique, juridique...) sont regroupés au sein d'un pôle ressources et mutualisation. Un pôle proximité et service à la population est créé. Ses attributions concernent le logement (qui dépendait jusqu'à présent de l'aménagement) la politique de la ville, le CISPD et la culture (musique, lecture publique, Parc culturel). Les directions de l'exploitation, du développement du territoire et de l'environnement font partie du pôle aménagement et cadre de vie. 3 pôles pour une mise en cohérence avec le nouveau projet intercommunal.

ENTRETIEN

Edwige Lagouge

Vice-présidente en charge de
Musique en Marne et Gondoire
et de la culture

Valentin Leroux

Directeur de Musique en Marne
et Gondoire



Qu'est ce que Musique en Marne et Gondoire ?

Edwige Lagouge : Cette démarche originale associe à la fois un conservatoire disposant de plusieurs lieux d'enseignement, un groupe consacré à l'événementiel musical (animation des fêtes et cérémonies notamment) et une action de développement musical qui va vers le public.

Comment les sept lieux d'enseignement constituent-ils un conservatoire ?

Valentin Leroux : L'offre de service public est harmonisée. Elle est articulée autour de l'éveil musical (pour les plus petits) les initiations, les cours d'instruments individuels mais aussi les ateliers collectifs et orchestres auxquels participent tous les inscrits. D'autre part, les tarifs sont uniques.

Quels sont les liens entre les antennes du conservatoire ?

Valentin Leroux : Nombre d'enseignants travaillent sur deux ou trois antennes et des projets sont menés en commun. Par ailleurs, les directeurs d'antennes se voient au moins deux fois par mois au sein du conseil de di-

rection de Musique en Marne et Gondoire où nous échangeons à la fois sur la gestion et sur les projets pédagogiques.

En quoi consiste le projet d'établissement élaboré depuis septembre ?

Valentin Leroux : Nous sommes candidats auprès du ministère de la Culture pour que l'ensemble de Musique en Marne et Gondoire soit classé «conservatoire à rayonnement intercommunal». Nous ajouterons le projet d'établissement au dossier que nous avons déjà déposé. Plus globalement, l'intégration de Bussy-Saint-Georges en 2014 a rendu nécessaire cette démarche : le nombre d'élèves et d'enseignants du conservatoire a alors augmenté de moitié. Le projet d'établissement est un moyen de dresser un bilan et dégager des perspectives pour l'avenir. Il sera présenté pour validation au comité de pilotage, puis en bureau, et enfin en conseil communautaire en juin pour être opérationnel en septembre.

Edwige Lagouge : Il permet de fédérer l'ensemble des acteurs. Six élus, six représentants des élèves et six enseignants ont une voix délibérante au sein du comité de pilotage. La direction de Musique en Marne et



Gondoire, les directrices de l'école élémentaire de Chalifert, des foyers de vie de Bussy-Saint-Georges et Lagny et du jardin d'enfants de Collégien apportent leur expertise.

Quel est en deux mots le bilan ?

Valentin Leroux : Depuis 2011, il y a eu une diversification et un accroissement très nets de l'offre d'enseignement musical sur le territoire. Mais l'évolution la plus notable concerne le développement musical qui a diversifié et amplifié les actions de sensibilisation et d'éducation artistique pour aller à la rencontre des publics les plus larges (interventions en milieu scolaire, festival jeune public et soutien aux amateurs notamment).

Edwige Lagouge : Il faut aujourd'hui amplifier le mouvement, en premier lieu pour l'accès à la musique pour tous, c'est à dire dans tous les lieux et pour tous les publics. Je tiens à dire à ce titre que la participation des enfants autistes du conservatoire à un concert à Bussy-Saint-Georges le 15 avril était tout à fait remarquable. Cela m'a beaucoup marquée.

Quels sont les principaux projets en cours ?

Valentin Leroux : À la rentrée, un nouveau lieu d'enseignement va ouvrir à Dampmart. Il permettra de redonner des capacités d'accueil à l'antenne de Thorigny / Pomponne aujourd'hui saturée.

Edwige Lagouge : Il faut souligner la pertinence de la démarche du maire qui met à disposition du conservatoire l'ancienne école maternelle inutilisée.

Un autre point important est d'aller vers le public éloigné de la musique. Le développement musical le fait en intervenant dans les écoles, les centres de loisirs, les crèches, les foyers pour handicapés ou personnes âgées (cf. lettre d'info. n°10, *NDLR*).

Valentin Leroux : À la rentrée prochaine, nous lançons aussi un troisième orchestre à l'école au collège Le Moulin à vent de Thorigny. C'est une



Harmonies de Bussy-Saint-Georges le 17 décembre 2015



Radiohead tribute à Saint-Thibault le 1^{er} avril

Un travail commun sur Radiohead



Début avril, les antennes de Saint-Thibault, Conches/Chanteloup, Lagny et Thorigny / Pomponne ont travaillé ensemble sur une série de 3 concerts consacrés au groupe rock Radiohead. Des élèves de musiques actuelles, chorale, musique assistée par ordinateur et orchestres classiques ont interprété ensemble des chansons de la formation britannique.



demande de l'établissement, à la suite des orchestres que nous avons créés au collège Marcel Rivière de Lagny (jazz band) et Anne Frank de Bussy-Saint-Georges (instruments rares). Celui-ci sera consacré aux musiques actuelles (pop, rock).

Le projet Démonos va être présenté en conseil communautaire. Qu'est-ce ?

Valentin Leroux : Il est prévu, en partenariat avec la Philharmonie de Paris et les communes concernées, que 7 groupes de 15 élèves ayant entre 7 et 12 ans suivent gratuitement un cycle d'apprentissage collectif intensif deux fois par semaine. Ce seront des jeunes habitant les secteurs de la Sablière et des Cerisiers à Thorigny, République et Orly Parc à Lagny, le centre-ville de Bussy-Saint-Georges, Montévrain Val d'Europe, Lesches et Chalifert. Dans ces secteurs, le conservatoire enregistre moins d'inscriptions qu'ailleurs pour toutes sortes de raisons : public éloigné de la culture, parents ne pouvant pas emmener leurs enfants au conservatoire, isolement géographique... Un enseignant de la Philharmonie de Paris et un enseignant de Musique en Marne et Gondoire les prendront en charge ainsi qu'un référent terrain mis à disposition par la commune qui aura lui un rôle d'accompagnement social. L'objectif est qu'à l'issue de ces 3 ans, ces jeunes continuent au sein du conservatoire. À nous d'ici là de réfléchir à la façon dont on peut adapter la pédagogie du conservatoire pour motiver ces élèves à continuer.

Edwige Lagouge : les projets Démonos donnent de bons résultats puisque la moitié des participants s'inscrivent en conservatoire après ces 3 ans alors que pour beaucoup, ni eux ni leurs parents n'y auraient songé au départ.

Valentin Leroux : Nous chercherons à aller au delà de ce taux de 50 % car nous serons le premier projet Démonos à impliquer directement les enseignants du conservatoire aux côtés de la Philharmonie.



2 collégiens lors du concert de printemps des orchestres à l'école le 16 mars



À l'église de Bussy-Saint-Georges le 17 décembre 2015



Fête de la Saint-Patrick à Jossigny le 16 mars

Au Sénat !

Les 2 orchestres à l'école se produiront le 10 juin au Sénat (kiosque des jardins du Luxembourg) avec ceux de deux collèges de Château Gontier (Mayenne) et de Sillé-le-Guillaume (Pays de la Loire) soit au total 87 enfants. Chaque orchestre jouera son répertoire avant une œuvre en commun.

Le «hors les murs» en 2015-2016 :

- *Les petits artistes font les grands dumistes.* Des cycles de découverte musicale à l'école dispensés par 9 dumistes (diplômés Musicien intervenant en milieu scolaire) auprès de 197 classes (5246 enfants) contre 38 classes en 2010/2011.
- *Top !* Des interventions musicales en NAP (Nouvelles activités périscolaires) pour 1300 enfants contre 767 en 2013.
- *Ça tourne !* 35 concerts donnés dans les écoles lors du festival les Ritournelles en mars dernier et dans les structures d'accueil pour personnes en situation de handicap.
- *L'effet grosse caisse.* Fanfare et Gondoire» : 40 participants (15 en 2013).
- *Pour chanter en cours.* 5 classes CHAM (Classe à horaires aménagés musique) à dominante vocale à Bussy-Saint-Georges du CE1 à la 5^e.
- *Avanti la musica !* 35 fêtes et cérémonies couvertes en 2015 par l'orchestre Tutti Quanti.
- *Qui dit mieux ?* 200 manifestations publiques par an (concerts d'élèves, concerts professionnels, spectacles).



La Grange aux dîmes, Jossigny, le 16 mars.

Enseignants et élèves de Musique en Marne et Gondoire en 2015-2016

140 enseignants (90 en équivalent temps plein), 9 directeurs et adjoints (6 ETP), 11 agents administratifs (8,6 ETP), 4 agents techniques (3,5 ETP)

2 453 élèves (1393 au lancement en 2011)

- Bussy-Saint-Georges : 829 élèves (31 instruments)
- Lagny-sur-Marne : 681 élèves (20 instruments)
- Collégien : 302 élèves (14 instruments)
- Thorigny-Pomponne : 287 élèves (17 instruments)
- Saint-Thibault-des-Vignes : 229 élèves (13 instruments)
- Conches-Chanteloup : 237 élèves (13 instruments)

N.B. : Certains élèves sont inscrits dans deux antennes, ce qui explique un total supérieur au nombre d'élèves total du conservatoire.